

peu aimables dont il a été l'objet, en juste punition pour l'indulgente faiblesse dont il a fait preuve envers le poète dans son premier volume.

Tous ceux qui ont parlé des "Nouvelles Etudes Littéraires Canadiennes" ont, d'un commun accord, placé au premier rang le portrait que leur auteur a fait de la vie, des œuvres et de la personnalité de ce brillant disparu qui fut Arthur Buies. Il est facile de s'apercevoir que, pour M. ab der Halden, l'étude, très attachante du reste, de notre écrivain canadien, a été véritablement "a labor of love". Il a manqué, toutefois, pour que l'esquisse fut complète que le peintre eut vu, "de ses yeux vu", le modèle.

Cette vision réelle des hommes et des choses est d'ailleurs ce qui manque à l'œuvre de M. Chs. ab der Halden. Certes, pour dissertar sur une œuvre littéraire, point n'est nécessaire au critique, de faire connaissance avec son auteur.

J'admettrai encore, volontiers, qu'on peut discuter le mérite d'une littérature étrangère, sans connaître personnellement le lieu où elle a pris naissance. Mais j'admettrai cette opinion pour tous les pays du monde, excepté pour le nôtre.

Si l'on veut parler avec connaissance de cause des hommes et des femmes de lettres canadiennes, on doit, non-seulement connaître leurs œuvres, mais encore venir les voir dans l'ambiance de leur atmosphère.

La mentalité du Canada est unique au monde, et, jamais à distance on pourra saisir les détails, les circonstances, les opinions plus ou moins extraordinaires qui la composent. Cette mentalité, absolument personnelle et comparable à nulle autre, veut qu'on vienne sur les lieux pour l'apprécier d'abord, et pour mieux placer ensuite, dans le décor qui lui convient, et dont il subit plus ou moins l'influence, le personnage à décrire.

Il m'a semblé encore, — mon audace m'épouvante! — que les Nouvelles Etudes sont disposées pêle-mêle, et les sujets choisis un peu au hasard, au caprice de l'écrivain.

Dans ma modeste opinion, nos auteurs canadiens auraient pu être classés par ordre chronologique, et passés en revue par rang d'ancienneté, puisque celui du mérite n'a pas été observé.

Ainsi la critique des œuvres de Laure Conan ne nous apparaît que dans le second volume des Etudes. Sa part n'en est pas moins belle, mais à tous égards, sa place était indiquée dans le premier livre.

Je félicite M. ab der Halden d'avoir si bien compris le talent de celle qui fut et restera la première femme de lettre canadienne.

Je le félicite encore de n'avoir qu'une seule fois, dans ses Etudes, employé l'épithète de "génie" et d'avoir osé la poser sur la manchette de Nelligan.

C'est ce qu'au fond de mon âme, j'ai toujours pensé de cet enfant-poète, dont il m'a été donné d'observer de si près, et avec l'affection désintéressée d'une sœur, la brève mais fulgurante carrière.

Il me reste encore beaucoup à dire des "Nouvelles Etudes", mais comme ce ne sont plus que des éloges, mon utilité cesse.

Cependant, je ne prendrai pas congé de M. Chs. ab der Halden sans l'engager à continuer dans la nouvelle ligne de conduite qu'il s'est tracée.

Notre littérature est jeune encore. Ce que nous avons produit, si l'on se place au point de vue de nos difficultés et de notre position particulière, a quelque mérite; toutefois, les lettres canadiennes ont besoin de corrections, de conseils, d'orientation.

Elles accepteront la direction de quiconque leur offrira la garantie des trois qualités essentielles suivantes:

La compétence, qui, en ce cas, est le synonyme de talent; l'impartialité, et le courage d'une opinion.

Souhaitons que M. Chs. ab der Halden qui a fait preuve des deux premières, continue de mériter la troisième.

Françoise.

Les femmes doivent aux hommes leurs défauts, leurs travers et leur coquetterie même.—M. Yottis.

Un Ancien Client

SAMEDI dernier, je me suis rendu à Sainte-Anne de Beaupré, pour y assister aux funérailles d'un ancien client, mort à l'âge vénérable de quatre-vingt-sept ans, neuf mois.

Je parle de Nazaire Simard.

Peut-être que ce nom seul, n'évoquera pas grand intérêt, car sa carrière, comme celle de la plupart de nos bons citoyens, toute remplie qu'elle fut, n'a pas été tapageuse comme celle des hommes publics.

Je sais bien que, pour certaines gens, les notices biographiques ou nécrologiques n'offrent d'intérêt que si elles racontent les hauts faits, la gloire ou la renommée des grands personnages.

Mais une fois n'est pas coutume, et laissez-moi vous parler d'un brave homme de la campagne.

L'avocat qui a été beaucoup mêlé aux plaideurs et dont la vie s'est dépensée dans les luttes du barreau, tour à tour ardentes, acariâtres, périlleuses et pleines de soucis, aime à se replier quelquefois sur lui-même et arrêter ses souvenirs sur ceux qui, pendant quinze, vingt ou trente ans, ont été ses clients.

Pour l'avocat, un client c'est un personnage à part, c'est l'homme qui lui a ouvert les plis de son cœur, lui a confessé ses chagrins, a sollicité son expérience et sa science légale pour prévenir la ruine, sauver l'honneur des siens, et éviter quelquefois l'infamie.

Un client! C'est celui qui se dirige vers l'étude de l'homme de loi, avec toute la foi qui anime le chrétien qui entre dans un sanctuaire.

Sanctuaire et étude d'avocat honnête se ressemblent par certains côtés!

Les sceptiques riront de ce rapprochement. Mais s'il est vrai, que, dans les lieux saints, on ne prie jamais sans éprouver quelque soulagement, j'affirme que la plupart de ceux qui